



**ÉCOLE *Albert CAMUS***  
**Rabat**

**Rentrée 2019/2020**

**I. Pour les ‘nouveaux’ :**

**Règlement financier**

**Le règlement financiers doit impérativement être signé avant la venue de l'enfant à l'école.**

**Des permanences se tiendront le jeudi 29 et le vendredi 30 août 2019 de 9 à 11h** afin :

- d'acter les dernières inscriptions. Les nouveaux élèves seront alors rencontrés par la direction , accompagnés par les deux parents. Un état des lieux du dossier sera alors effectué.
- de compléter les dossiers incomplets des familles nouvellement inscrites déjà rencontrées en juin.

Sous condition d'un dossier complet, les nouveaux élèves seront alors enregistrés sur la base dédiée. Vous pourrez cette étape régularisée (hors cas de transfert) vous acquitter des frais de première inscription auprès des services comptables du lycée Descartes.

Place Jean Courtin, Agdal, Rabat de 8h00 à 13h00 (sauf le mercredi : 8h00 /11h00)

**Rappel :**

- ***Ce droit de première inscription est payable en une seule fois.***
- ***Il est indépendant des droits de scolarité.***
- ***Son paiement valide l'inscription et conditionne l'admission en classe.***
- ***IL N'EST EN AUCUN CAS REMBOURSABLE.***

**II. Déroulement de la rentrée**

**Rentrée des élèves : mardi 3 septembre 2019 (sauf cas particuliers des classes maternelles, voir ci-dessous)**

**a) Cas particuliers : rentrée échelonnée en maternelle****Moyenne section :**

Mardi 3 septembre matin 8h20-12h20	Les élèves dont le nom de famille commence par la lettre A à D
Mercredi 4 septembre matin 8h20- 12h20	Les élèves dont le nom de famille commence par la lettre E à Z
Jeudi 5 toute la journée	Tous les élèves

**Grande section :**

Mardi 3 septembre matin 8h20-12h20	Les élèves qui n'étaient pas inscrits en MS à l'école Camus au cours de l'année 2018-2019
Mardi 3 septembre matin 13h50- 15h50	Les élèves qui étaient inscrits en MS à l'école Camus au cours de l'année 2018-2019
Mercredi 4 septembre	Tous les élèves

**b) Mardi 4 septembre : déroulement de la 1<sup>ère</sup> journée**

- Horaires de l'école élémentaire : 8h30-12h30 // 14h00-16h00
- Horaires maternelle (hors rentrée-échelonnée) : 8h20-12h20 // 13h50-15h50
- Visite de l'école :
  - 8h45 visite de l'école pour les nouveaux parents.
  - Les enfants feront la visite avec leur enseignant le jour de la rentrée.



- **L'association des parents d'élèves de Camus, CAPE CAMUS** sera présente à l'école pour la vente des assurances scolaires, l'inscription à la cantine et les activités péri scolaires, la garderie : le mercredi 4 septembre de 10h30 à 12h00 et le jeudi 5 septembre de 10h00 à 12h00. L'ensemble de ces documents vous sera remis le jour de la rentrée. **Ces dates et horaires sont à confirmer (mise à jour au plus tard pour le jeudi 29 août 2019)**

### c) A suivre

- Tous les élèves seront libérés le vendredi après-midi toute l'année.
- Chaque enseignant fera une réunion de rentrée avec toutes les familles dans les 15 jours suivant la rentrée.
- **La cantine débutera le lundi 9 septembre. Cette date est à confirmer, le travail d'organisation colossal de l'organisation de la pause méridienne étant confié à CAPE Camus qui devra dans un premier temps faire état des besoins.**  
Le nombre de place est limité. A la rentrée, vous remplirez un document et en fonction de certains critères (éloignement du domicile, si les deux parents travaillent...) une commission attribuera le nombre de jours possibles. Nous faisons au mieux pour que chaque famille obtienne au moins deux jours par semaine. La liste définitive devrait être affichée le vendredi 6 septembre à midi.
- Site de l'école :  
Site utilisé jusqu'à cette rentrée <http://blog.iemaroc.org/camus/>

**Site officiel à partir de la rentrée 2019 (en cours de mise à jour) : <https://ecole-camus.ac.ma/>**

**Toute l'équipe de l'école Albert Camus vous souhaite la bienvenue !!!**